

Un commerce BDDF dé**MOTIVÉ**

La Direction est venue en CCE nous présenter (en vue d'une consultation) le 28 septembre son projet d'évolution du modèle d'Incitations Commerciales. Nous avons immédiatement déclaré que ce nouveau mécanisme « **MOTIV** » de rémunération variable des commerciaux allait en sens inverse des attentes, tout particulièrement concernant le choix du « tout ou rien » fixant à 100% des objectifs l'obtention d'un variable.



FO Banques BNP Paribas a forcé la Direction à revoir cette copie !

Sur ce 100%, sur les montants de référence...

Pour rappel, les 4 Organisations Syndicales représentatives ont demandé en CCE que ce dossier soit présenté à l'ITNC - HSCT en vue d'une décision de recourir ou non à une mesure d'expertise unique.

Les Organisation Syndicales souhaitant faire entendre leurs revendications se sont réunies le 9 puis le 19 octobre. Constatant une levée de boucliers collégiale des OS sur l'atteinte des 100%, **la Direction a descendu sa graduation à 80%**.

Par vote majoritaire, le choix s'est porté en faveur d'un « **groupe de travail d'information** » entre les OS et la Direction.

Au-delà des problématiques financières, **FO Banques BNP Paribas** a insisté pour que **tous les impacts** soient étudiés dans ce groupe de travail, en vue de la consultation en CCE. Cette demande étant validée, les impacts au plan RH, les modalités de mise en œuvre, de déploiement et de suivi du projet seront également analysés.

Ce projet doit être compris comme un **socle majeur dans la refonte des métiers dans le retail pour la Direction**.

Par exemple, il doit être lié directement aux décisions récentes concernant les **Conseillers Clients** et les **Chargés de Renfort Groupe** qui ne sont plus habilités à proposer à leurs clients des produits d'Epargne Financière (MIF2).

Alors que ce projet prévoit de refondre les grilles de rémunération, qu'en sera-t-il des répercussions sur leurs objectifs, sur leur rémunération voire sur leur devenir ?

Idem pour les **Conseillers Patrimoniaux** qui deviennent progressivement des Conseillers Généralistes, pour les **Chargés de Mission Régionale** qui regroupent des typologies variées (CAP, DIA...), pour les « **experts** » (CAP, CSI, CSEP), pour les **Responsables Support**... C'est bien tout la ligne métier dans le retail qui en subira les conséquences !

FO Banques BNP Paribas est à votre écoute pour toute



Smartphone



Internet

Françoise ROUX - Éric LEGER - Pascal MASSELIN
32 rue de Clignancourt 75018 Paris - ACI : CSDRCA

Tél : 01 40 14 38 24 - Fax : 01 40 14 60 05

Mail : paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

